

Fiche produit: Dispositif de chauffage décentralisé électrique selon la directive (UE) 2015/1188

		CK 20 Trend LCD
		236653
Fabricant		STIEBEL ELTRON
Puissance thermique nominale P _{nom}	kW	2,0
Puissance thermique minimale (indicative) P _{min}	kW	0,0
Puissance calorifique maximale en continu P _{max,c}	kW	2,0
Consommation énergétique en mode veille P _{sm}	W	0,12
Consommation énergétique en mode marche à vide P _{idle}	W	0,12
Consommation énergétique en mode veille avec affichage		x
Taux d'utilisation annuelle en mode actif $\eta_{s,on}$	%	94,0
Type de contrôle puissance calorifique / température ambiante : un seule puissance calorifique, pas de contrôle de la température ambiante		-
Type de contrôle puissance calorifique/ température ambiante : deux allures ou plus réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante		-
Type de contrôle de puissance calorifique / de température ambiante : avec thermostat mécanique		-
Type de contrôle de puissance calorifique / de température ambiante : avec contrôle électronique de la température ambiante		-
Type de contrôle puissance calorifique/ température ambiante : contrôle électronique de la température ambiante et régulation à programmation horaire		-
Type de contrôle de puissance calorifique/ de température ambiante : contrôle électronique de la température ambiante et régulation à programmation hebdomadaire		x
Autres options de régulation : contrôle de la température ambiante avec détection de présence		-
Autres options de régulation : contrôle de la température ambiante avec détection de fenêtre ouverte		-
Autres options de régulation : avec option de télécommande		-
Autres options de régulation : avec régulation adaptative du début de chauffage		x
Autres options de régulation : avec limitation du temps de fonctionnement		-
Autres options de régulation : avec sonde de température sphérique à boule noire		-
Autres options de régulation : avec fonction d'auto-apprentissage		-
Autres options de régulation : avec précision de régulation		-